

J-4 : Collecte nationale des dons alimentaires

Mobilisation exceptionnelle de l'ANIA et des entreprises alimentaires aux côtés des Banques Alimentaires

24 novembre 2020

Dans un contexte économique et social en crise et l'explosion du nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire (+25 % vs 2019) soit plus d'un million de Français qui ont basculé dans la pauvreté, l'ANIA et les entreprises alimentaires sont plus que jamais engagées auprès des Banques Alimentaires.

De ce vendredi 27 au dimanche 29 novembre les français pourront après leurs achats dans les grandes surfaces donner des produits alimentaires aux équipes de bénévoles des Banques Alimentaires. L'an dernier, près de 11.000 tonnes de produits alimentaires, soit l'équivalent de 23 millions de repas destinés à être distribués aux plus démunis, avaient été collectés. En 2019, 1166 entreprises de l'agroalimentaire ont fait des dons aux Banques Alimentaires (+7% de donateurs). De nombreuses PME solidaires permettent aussi de pourvoir aux besoins permanents du réseau. Chaque année, de nouvelles conventions de partenariat sont signées avec les entreprises.

Des « paniers virtuels »

Dans ce contexte si particulier dans lequel les déplacements sont limités, les Banques Alimentaires ont adapté leur collecte nationale annuelle à la crise sanitaire en lançant une plateforme en ligne monpaniersolidaire.org qui permettra aux donateurs (grand public et entreprises) d'acheter des "paniers virtuels" qui seront transformés en denrées alimentaires. Cette plateforme est dès maintenant ouverte et ce, jusqu'au 20 décembre 2020.

L'ANIA sensibilise les entreprises alimentaires

Afin de guider concrètement les entreprises dans leurs démarches de dons (financier, de produits, d'espaces type locaux...) l'ANIA et les Banques Alimentaires ont publié en mai dernier le « **Guide du donateur** » qui promeut la plateforme [« ClickDon »](#) des Banques Alimentaires.

« Se nourrir et bien se nourrir est un besoin vital mais c'est aussi un plaisir et un moment de partage essentiel à nos vies. Dans ce contexte de crise qui voit se multiplier les situations de précarité de millions de français, il est plus que jamais de la responsabilité du secteur alimentaire et notamment des entreprises d'être solidaires et de donner, quand elles le peuvent, des produits alimentaires. Partout en France, des milliers d'entreprises alimentaires travaillent déjà au quotidien avec les équipes de permanents et bénévoles des Banques Alimentaires au plus près de leurs sites de production. Pour cette collecte nationale annuelle qui démarre ce vendredi, l'ANIA a mobilisé et sensibilisé ses réseaux, entreprises, syndicats métiers, Associations régionales, pour que cette édition 2020 puisse répondre et même surpasser les demandes des bénéficiaires. C'est tout le sens du partenariat de l'ANIA avec les Banques Alimentaires. » **Richard Girardot, Président de l'ANIA et Miloud Benaouda, Président de Barilla Europe de l'Ouest et Administrateur de l'ANIA en charge du partenariat ANIA-Banques Alimentaire « Manger à sa faim ».**

Contact presse : Sophie Ionascu - sionascu@ania.net - 06 81 17 94 60

L'Association Nationale des Industries Alimentaires rassemble 32 syndicats métiers et 15 associations régionales, représentatives des 17 723 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le 1^{er} secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 180 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 427 594 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.